

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 05 JANVIER 2021

PROCES-VERBAL DE REUNION DE LA COMMISSION DE RECOURS

L'an deux mille vingt et un et le trois du mois de Janvier à 14 heures, s'est réunie, au siège de la ligue, la commission de recours désignée lors de l'assemblée générale extraordinaire du Mardi 22 décembre 2020, à l'effet d'étudier le recours déposé par Monsieur HARKATI Zahir candidat au collège des indépendants le 29/12/2020.

Etaient présents :

- Monsieur YAHIAOUI Chérif	Président
- Monsieur BELHAMDI A/Madjid	Membre
- Monsieur HADDAD Sadek	Membre

Après étude du recours et les pièces versées au dossier conformément aux dispositions réglementaires prévues par les statuts et le règlement intérieur de la ligue fixant les conditions d'éligibilité, il s'avère que le candidat au collège des indépendants ne remplit pas les critères d'éligibilité à savoir l'article 28 des présents statuts de la ligue qui stipule que seuls les membres indépendants sont éligibles.

Les membres indépendants :

- Les experts de la fédération Algérienne de football.
- Les anciens présidents de la ligue de football.

Par ces motifs

la commission de recours confirme la décision de la commission de candidature qui a rejeté le dossier pour non-conformité avec les statuts de la ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance fut levée à 15h00

Fait à Béjaia, les jour et mois que dessus.

Les Membres de la commission de recours,

le secrétaire général,

YAHIAOUI Chérif

BELHAMDI A/Madjid

HADDAD Sadek


Le Secrétaire Général
M. DJOUDER
